

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Judith VIEILLE, Maire.

Etaient présents : Judith VIEILLE, Daniel MERIT, Corinne CARDINAUD, Valentin CHAUDRON, Line TOUZEAU, Isabel DUBOIS, Patrick MORIN, Véronique DUCOULOMBIER, Michaël BAUDRY, Guillaume GUERIN, Sébastien RAMBAUD, Thibaut MICALÉ, Herminie GUÉRIN.

Absents et excusés : Olivia BOUHIER qui avait donné pouvoir à Herminie GUERIN et Anne PALUD

Corinne CARDINAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 28 mai 2026

Ordre du jour :

- *Nature solidaire : Convention relative au soutien de l'atelier chantier d'insertion*
- *Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais*
- *Remboursement de la location de la salle d'Irleau*
- *Achat d'un camion benne (services techniques)*
- *Questions diverses*

Approbation du conseil municipal du 7 mai 2026

Madame Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal 7 mai 2026.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 7 mai 2026 tel qu'il a été rédigé.

Nature Solidaire : Convention relative au soutien de l'atelier chantier d'insertion

(45-04-06-2026)

Cette association entretient et protège les espaces naturels du marais. Elle accompagne les demandeurs d'emploi, résidents sur le territoire.

Par la mise en place de chantiers de réinsertion, elle permet le développement d'activités telles que le maraîchage bio, l'entretien, la restauration et la protection du milieu naturel dans le Marais Poitevin.

Madame Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la reconduction de la subvention versée à Nature Solidaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de reconduire la subvention versée au profit de Nature Solidaire pour un montant de **150 €**
- autorise Le Maire à signer la convention relative au soutien de l'atelier chantier d'insertion (ACI) 2026.

Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais

(46-04-06-2026)

Madame Le Maire expose,

A la suite du renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Vu article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales, selon lequel le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;
Considérant que la CLECT est chargée notamment de l'évaluation des charges transférées entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et ses communes membres ;
Considérant qu'il appartient à chaque commune de désigner ses représentants au sein de cette commission ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- De désigner un représentant titulaire ;
- Et, le cas échéant, un représentant suppléant ;

pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Désigne en qualité de représentant titulaire : Judith VIEILLE
- Désigne en qualité de représentant suppléant : Daniel MERIT

Remboursement pour la location de la salle d'Irleau

(47-04-06-2026)

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'un administré habitant la commune avait réservé la salle d'Irleau avec la cuisine pour le week-end du 11 et 12 avril dernier, pour un montant de 110 euros.

Lors de l'état des lieux d'entrée, il a été constaté que la cuisine et les sanitaires n'étaient pas dans un état de propreté satisfaisant.

Compte tenu de cette situation, Madame Le Maire propose de faire geste envers cet administré en procédant à un remboursement partiel du montant de la location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de procéder à un remboursement de 40 euros qui représente la location de la salle sans la cuisine (70 euros)

Achat d'un camion benne (services techniques)

(48-04-06-2026)

Madame Le Maire donne la parole à Daniel MERIT chargé de ce dossier. Il fait part à l'assemblée de la nécessité d'acquérir un nouveau véhicule pour les services techniques. Il précise que le

véhicule actuel n'est pas réparable, certaines pièces ne se fabriquent plus. Il convient donc d'acquérir un nouveau véhicule qui devra permettre aux employés communaux de transporter différents matériels dont ils ont besoin pour leurs activités
Il informe le conseil qu'il a sollicité trois garages et présente le comparatif ci-dessous :

Tableau comparatif — Acquisition d'un camion benne

Mairie du Vannneau-Irleau - Propositions commerciales 2026

Critères	Opel Movano Uteleo Niort	Iveco Daily MY2019 BPM Pro – Rezé ★ RETENU	Renault Master BPM Pro – Niort
VÉHICULE			
Marque / Modèle	Opel Movano C3500 RJ L3H1 145CH	Iveco Daily MY2019 – 35C14H	Renault Master Benne & Coffre
Type	Occasion	Occasion	Occasion
1ère mise en circulation	28/09/2020	30/07/2021 (le plus récent)	24/06/2020
Kilométrage	71 300 km	83 325 km	96 000 km
Énergie	Diesel	Diesel – Euro 6 + AdBlue	Diesel – Euro 6 + AdBlue
Puissance	145 CH – 6 CV fisc.	136 CH – 2,3 L	145 CH – 8 CV fisc. – 2,3 L
PTAC / PTR	3 500 kg / –	3 500 kg / 7 000 kg	3 500 kg / –
Immatriculation	FS-006-ZS	GB-636-BB	FQ-023-VE
CARROSSERIE & EQUIPEMENTS			
Benne	Scattolini 3,15 m + ridelles alu	JPM acier électrique 3,30 x 2 m	JPM alu 2,60 x 2 m – ridelles 350 mm
Coffre	600 x 800 mm	Coffre bas 1 300 mm + panier sur coffre	Panier inclus
Attelage	Oui	Crochet mixte BAE Triva	Crochet attelage mixte
Gyrophare	Non mentionné	Kit 2 gyros + triflash NEUFS inclus	1 gyrophare inclus
Signalétique	Non mentionnée	Bandes Classe II NEUVES incluses	Non mentionnée
PRIX			
Prix HT véhicule	27 900,00 €	28 333,33 €	25 000,00 €
TVA	5 480,00 €	5 500,00 €	5 000,00 €
Carte grise	Remise 453,76 €	Incluse	511,76 €
Reprise véhicule	–	– 1 000,00 € TTC (Mercedes 308D 5897TR79)	–
TOTAL TTC brut	32 880,00 €	34 000,00 €	30 511,76 €
TOTAL TTC net reprise	32 880,00 €	33 000,00 €	30 511,76 €
GARANTIE & SAV			
Durée garantie	12 mois	12 mois constructeur	12 mois CPS (pièces + MO)
Révision / Mise à la route	Prépa méca + esthétique	Révision 80 000 km + prépa + MaR	Révision méca + MaR incluse
DISPONIBILITÉ & VALIDITÉ			
Délai livraison	Non précisé	Disponible (sauf vente entre-temps)	Disponible immédiatement
Validité de l'offre	31/03/2026 (expirée)	29/05/2026	1 mois dès le 08/04/2026

Véhicule retenu : Iveco Daily MY2019 – 35C14H (BPM Pro Rezé) — 33 000,00 € TTC net de reprise. Avantages : le plus récent (2021), kilométrage intermédiaire (83 325 km), gyrophares + signalétique Classe II neufs inclus, benne 3,30 m, garantie 12 mois constructeur, reprise du Mercedes 308D à 1 000 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différents devis et en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide l'acquisition du véhicule IVECO DAILY MY2019 pour un montant de 34 000 euros TTC comprenant 1 000 euros de reprise de l'ancien véhicule, soit un montant d'achat réel de 33 000 euros TTC, auprès du garage BPM PRO à REZÉ.
- Autorise Madame Le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Questions diverses

a. Travaux à prévoir

Daniel Mérit informe le conseil qu'il a effectué une liste de travaux à prévoir avec les agents communaux.

b. Don de 100 arbres par le Maraisthon

Corinne Cardinaud fait part à l'assemblée que l'association du Maraisthon fait un don à la commune de 100 arbres. Une réflexion est menée pour déterminer sur quels sites communaux la plantation pourrait être envisagée (école, espaces publics, marais...).

L'organisation d'une journée de plantation avec les enfants 1 fois par an à l'automne est à prévoir.

Madame Le Maire propose au conseil d'instaurer l'action « un enfant, un arbre », ainsi à chaque nouvelle naissance un arbre est planté sur la commune.

Pour mener ces différents projets, il est décidé de constituer un groupe de travail. Après délibération, Guillaume Guérin, Judith Vieille, Sébastien Rambaud, Thibaut Micale, Isabel Dubois et Corinne Cardinaud sont volontaires pour faire partie de ce groupe.

c. Accompagnement reboisement parcelles – Parc du Marais Poitevin

Corinne Cardinaud informe que le Parc du Marais Poitevin accompagne les propriétaires pour la plantation d'arbres. Les propriétaires intéressés par cette démarche, sont invités à prendre contact avec le Parc du Marais Poitevin.

d. Gazette

Valentin Chaudron informe que la Gazette sortira fin juin.

e. Facebook

Valentin Chaudron informe qu'il y a environ 400 abonnés à ce jour.

f. Ecole

Le Directeur de l'école souhaite effectuer un réaménagement des classes afin d'obtenir une meilleure disposition de celles-ci. Cette intervention est programmée début juillet. Les parents d'élèves seront sollicités pour aider de manière volontaire au déménagement.

Daniel Merit informe qu'une classe va être repeinte au mois d'Août.

g. Week-end du 30 et 31 mai

Retour positif sur le troc plantes, la cérémonie du deffend, la fête des voisins organisée par le comité des fêtes et la fête de l'école de musique. L'inauguration du jardin qui bourdonne a attiré peu de monde.

h. Marché sur l'eau

Valentin informe qu'il a peu de renseignement à ce jour. Une réunion est prévue avec le comité des fêtes prochainement.

i. 13 juillet

Valentin présente le programme : vers 17h-18h jeux pour les enfants, présence de food-truck, guinguette, la buvette sera tenue par l'ACCA.

Tour des deux-Sèvres : Demande de bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs et du public sur le parcours.

j. Accompagnement des seniors et personnes vulnérables

Une prise de contact des personnes recensées sur le registre communal est en cours. L'inscription sur le registre est gratuite et confidentielle. Cette démarche peut se faire à tout moment auprès de la mairie.

k. Ordonnances vertes

Présentation par Madame Le Maire. Le dispositif Ordonnances Vertes est une mesure qui cherche à diminuer l'exposition des femmes enceintes aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse. Il permet d'accéder à un panier de fruits et légumes bio et des ateliers de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

l. Commission urbanisme

Réflexion sur la faisabilité du projet de lotissement « rue de la couarde »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h32

Prochain CM :

Judith VIEILLE	Corinne CARDINAUD